

Cyclofiche n° 1179 du 03/10/2016

Rue de la Gare, les bandes cyclables servent de stationnement (notamment pour l'auto école) et d'espace de compensation lors de croisement des bus. Tout cela est bien dangereux... et personne n'y a pensé !

Merci de modifier et sécuriser nos déplacements A VÉLO !

